Procedure file

Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué	2020/2909(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: la suppression de la Mongolie du tableau figurant au point I de l?annexe

Complétant 2013/0025(COD)

Sujet
7.30.20 Lutte contre le terrorisme
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux

Zone géographique
Mongolie

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	LIBE Affaires économiques et monétaires Libertés civiles, justice et affaires intérieures		

Evénements clés

07/12/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)08386	
07/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
15/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2020/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

Base juridique	Règlement du Parlement EP 58
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	CJ12/9/04810

Portail de documentation

Document de base non législatif		C(2020)08386	07/12/2020	EC	